

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR) EN FRANCE

LES OMR COLLECTÉES EN FRANCE

20,1 Mt

Soit **327 kg/habitant/an**

2007

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) sont les déchets ménagers* et assimilés qui restent après collectes sélectives ou apport en déchèterie, aussi appelée poubelle grise.

17,7 Mt

Soit **270 kg/habitant/an**

2013

< 15 Mt

c'est la cible pour 2025, sur la base des objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

2025

DESTINATION DE TRAITEMENT DES OMR EN 2013

1,94 %

Incineration sans récupération d'énergie



7,14 %

Valorisation matière ou organique



29,38 %

Stockage

7,9 Mt

2007

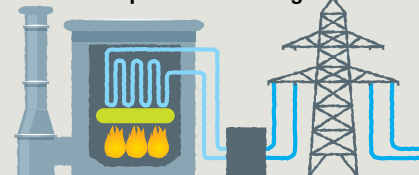
5,1 Mt

2013



61,54 %

Incineration avec récupération d'énergie



COÛT DE GESTION DES OMR EN 2014

56 €/habitant

soit

227 €/tonne

dont près de la moitié pour le traitement.



COLLECTE DES OMR

269 kg/habitant/an
moyenne nationale

150 kg/habitant/an
collectés par déjà plus de **170 collectivités** en 2013



* Plus de 53% des déchets des ménages, soit 20 Mt, font l'objet d'une collecte sélective ou sont déposés en déchèteries. Extrait de l'avis de l'ADEME « Quel avenir pour le traitement des ordures ménagères résiduelles ? » – 2017.

En savoir plus : www.ademe.fr/avenir-traitement-ordures-menageres-residuelles

